

Le présent ouvrage est le résultat d'un colloque international organisé en juin 2006. Il regroupe les contributions d'auteurs spécialistes dans différentes disciplines : Histoire, Sociologie, Géographie, Sciences Politiques... Son titre « *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique* » est significatif à plus d'un titre. Il s'agit bien non pas de la sociabilité, mais précisément, des lieux de sociabilité ; des lieux où se manifestent les capacités créatrices de sociétés « colonisées » et « sous développées » à mettre en scène leurs capacités de remplir la vie quotidienne de sens et de significations.

Dans l'introduction, Omar Carlier, trace une chronologie du mot et du concept de sociabilité. Il fait une analyse du mot avant son aboutissement à un concept scientifique. Il décrit la genèse, l'élaboration et l'édification du concept comme objet, comme problème dans la recherche en sciences humaines et sociales. Il fait signe aussi de la différence qu'il y a entre le contexte occidental, lieu de théorisation de la sociabilité, à partir du 17ème siècle, et le contexte africain, lieu de la sociabilité étudiée par les auteurs, durant la période coloniale et contemporaine.

L'ouvrage aborde quatre thématiques :

**Pouvoir(s) et identité(s) : les lieux de construction identitaire des sociétés africaines face à la colonisation**

En s'investissant dans des lieux de sociabilité, face à l'inflation des dispositifs réglementaires imposés par le contexte colonial, les sociétés autochtones élaborent des « stratégies »

de contournement des règles dans un objectif d'émancipation, de démarcation identitaire et d'affirmation de soi. Elles participent à la conservation de leurs identités, et assurent la continuité des cultures locales. Bien que les sociabilités aient été influencées par les contraintes de l'ordre politique colonial, les populations colonisées, à travers les formes de sociabilité développées, échappaient, d'une manière ou d'une autre, au contrôle et à la domination.

Le cas de l'Afrique du Sud est significatif de ce point de vue, selon la réflexion de David Coplan sur la sociabilité noire à Johannesburg, où le système ségrégatif participait dans la création d'espaces de sociabilité réservés et investis par seuls les noirs (*shebeens*, musique, théâtre...). En fait, la lutte par la sociabilité contre le pouvoir a favorisé l'émergence et le mûrissement d'une conscience politique, voire d'une « autonomie politique ».

**Sociabilité(s) en Afrique: sociologie de lieux et histoire de sociétés**

Farid Marhoum

**Lieux de sociabilité urbaine en Afrique**

par Laurent Fauchard, Odile Georg, Muriel Gomez –Perez (éd)

L'harmattan, Paris, 2009, 610 pages,  
ISBN : 978-2-296-08971-6. Prix : 48.50 •.

Dans un exemple différent rapporté par Jean-Luc Martineau, les palais royaux dans l'espace « Yorùbà » au Nigéria représentent un cas d'une « sociabilité d'ombre », paradoxalement, soutenue par le pouvoir colonial. En réalité, si l'administration coloniale tolérait la construction de ces palais royaux communautaires « *ààfin* », elle était rassurée de la visibilité des activités sociales des communautés, et cela lui permettait de mieux les contrôler, même à distance. En outre, pour les autochtones, c'étaient des lieux pour le renforcement de la construction d'une identité régionale « pan-Yorùbà ».

Un autre cas étudié par Nicolas Bancel, celui des centres culturels implantés en Afrique occidentale colonisée, et qui avaient pour objectif « l'intégration des jeunes élites » au système colonial. Ces centres avaient un rôle social consistant à regrouper, par la sociabilité de ces lieux, des fractions hétérogènes pour faciliter leur

socialisation ou leur « acculturation sociale » à de nouveaux modes de vie, de penser et d'agir émanant de la culture de la France de l'époque. De plus, il s'agissait aussi de faire intégrer ces élites comme « intermédiaire » entre l'élite européenne « moderne » et la société autochtone « traditionnelle ». La sociabilité se déployait dans des bibliothèques conçues comme lieux de rencontre, dans des espaces pour les activités sportives collectives et dans les groupes de théâtre. Cependant, les pratiques ségrégatives raciales des milieux blancs européens, pendant la colonisation, ont entravé la réussite de la « mixité » franco-africaine. Et ce n'est qu'après les indépendances que ces centres culturels commencèrent à jouer un rôle dans la jonction entre les deux communautés.

La contribution d'Anne Hugon nous fait connaître un autre exemple de sociabilité spécifique par l'âge et le genre des acteurs et le lieu où elle se déroule. Il s'agit de jeunes infirmières sages-femmes dans un internat au Ghana. Le mode de sociabilité développé vise la formation des jeunes étudiantes-infirmières à jouer un rôle social dans leur société, celui d'« acculturation » des jeunes mères à la modernité, aux modes d'éducation et d'entretien de l'espace domestique. Les confrontations et le « conflit de valeurs » entre étudiantes et formateurs relève des contradictions entre deux cultures différentes sur plusieurs plans. Le dépassement des contradictions culturelles fait de ces jeunes sages-femmes des « femmes-modèles », une élite chargée de faire changer les pratiques « féminines », de

corps, d'éducation et d'hygiène domestique dans la société ghanéenne. L'internat comme lieu de sociabilité, participe à la surveillance, la réforme et la modification en profondeur des coutumes et des rapports sociaux chez les colonisés.

Dans les deux dernières contributions de ce chapitre, les exemples sont contradictoires : à Tunis, l'urbanisme européen, venu supplanter la « Médina », favorisait ainsi le changement de la sociabilité publique dans le sens de la ségrégation ethnique et sociale ; tandis qu'à Zanzibar, les « *baraza* » participent à la préservation de la sociabilité masculine locale ; ces derniers lieux de rencontre structurent la vie sociale, spatiale et temporelle des hommes à Zanzibar, permettant par là de déterminer un rôle civique, voire politique, d'une sociabilité « spontanée » et informelle en apparence.

### La dimension culturelle de la sociabilité

Ce chapitre regroupe des contributions qui traitent la question des loisirs dans le milieu urbain, et précisément le rôle de la classe sociale ou du rang social dans la construction des lieux de sociabilité.

Par loisirs, il est entendu une multiplicité d'activités : arts plastiques, musique, cinéma, sports collectifs... Par exemple, la musique populaire au Ghana est le fait de la classe moyenne, émergente à l'époque coloniale, ou de « groupes sociaux intermédiaires ». La sociabilité se développe dans des lieux aménagés (salles de concert ou de cinéma), mais aussi dans des lieux interstices, « sur les trottoirs joutant, et les endroits où l'on attend, où on fait la queue, où on se hisse sur la pointe des pieds pour voir par-dessus un mur. Dans les interstices aussi bien géographiques que temporels, se crée toute une sociabilité » (Odile Georg). Le cinéma, le dancing, le stade ou le hall à bière comme lieux de loisir, favorisent des rapports et des échanges offerts selon les classes sociales : une gradation des lieux, une gradation des spectateurs ; selon les générations : une sociabilité de jeunes. Mais elles renforcent des rencontres, un mélange et une « mixité quadrillée », où l'on se touche, mais on ne se mélange pas, à l'image de l'eau et de l'huile.

### Les non-lieux du religieux : l'espace public comme enjeu de la mouvance religieuse et les nouvelles formes de religiosité

Le phénomène religieux fait exception à la règle, car il est censé relever de lieux propres institués et consacrés à la

pratique de la religiosité. Cependant, dans les années 80 et 90 (une période contemporaine marquée par la fin du régime du parti unique), le religieux investissait des lieux autres que ceux institués pour lui, et s'est dispersé dans l'espace public, contrôlé auparavant par le politique. Alors, cela fait que le religieux commence à échapper à la régulation des pouvoirs politiques, à cause, peut-être, d'une résistance sociale au contrôle de l'Etat sur les pratiques religieuses, dans un objectif de profiter de la liberté d'expression prônée par la démocratie émergente.

Le phénomène de la dissémination du religieux hors des espaces consacrés fait tache d'huile dans l'espace urbain, dans tout le continent et par toutes les mouvances religieuses. « Selon les sociologues des religions des sociétés sécularisées, cela est lié à un processus de « déterritorialisation » et « dérégulation » du religieux qui s'ouvre à de nouvelles formes de religiosité » (André Mary). Dans l'espace urbain africain se mêlent religieux et non-religieux, dans des « lieux » et des « non-lieux ». Dans les non-lieux se croisent des moments de massification collective où l'on fait vibrer les foules, en s'adressant aux émotions plus qu'à la raison. En fin de compte, c'est par rapport au « lieu » que se définit le « non-lieu », et tous deux ont une *dimension identitaire* : car ils font sens aux sujets qui les fréquentent ; une *dimension relationnelle* : ils créent du lien social pour les sujets du dedans par rapport aux sujets du dehors ; une *dimension temporelle ou historique* : les lieux sont des « lieux-événements », le lieu institue la force du lien généalogique que l'on retient, revigore ou remémore. Mais pour Marc Augé, les « lieux de mémoires sont des non-lieux, car le lieu, au sens fort, fonctionne à l'éternel présent, et non pas au passé » (André Mary). En fin, ils ont une *dimension symbolique* capitale : le lieu est un lieu de pouvoir et un lieu du pouvoir. La sacralité du lieu vient de la force du « dieu », du « souverain » ou du « saint » qui s'y incarne. Une religion « sans lieux » est une religion « sans dieux ».

Dans les contributions rassemblées dans ce chapitre, figurent bien les liens entre les dieux et les hommes - et les femmes surtout - dans des lieux de culte (mosquées, églises, temples...), des lieux saints autour desquels sont revivifiés les liens entre les saints fondateurs et leurs ascendants. La sociabilité y est manifeste dans des cultes de possession, dans les danses de femmes. Mais ce qui est marquant dans tout ce déplacement des formes

et des lieux de religiosité, ce sont les catégories des acteurs qui animent ce mouvement (lettrés, intellectuels de la mouvance réformiste, pasteurs et prédicateurs). Ces derniers ont en commun l'appartenance à la matrice scolaire et universitaire. Ces hommes n'ont pas la vocation de s'installer, ce sont des animateurs de croisade, des passeurs de frontières autant que des réformateurs. Mais, en effet, les femmes sont aussi omniprésentes dans ces lieux ou dans ces non-lieux du religieux. Le paradoxe est que l'autonomie des femmes reste un enjeu majeur : la scène publique du religieux n'est ouverte aux femmes que dans le cadre des anciennes relations de pouvoir entre les sexes. Il n'est pas question de négocier le statut et le pouvoir de l'homme et sa domination, ni de renégocier une quelconque place à la femme dans les lieux du sacré comme acteur-animateur principal. Personne n'imagine une femme faire de la prédication (une prédicatrice) dans l'espace religieux.

### Une géographie des lieux de sociabilité, usage des espaces et stratification sociale

A travers différents questionnements, les contributions rassemblées dans ce quatrième chapitre tournent autour de la place des lieux dans la construction de la sociabilité dans les villes africaines. Le groupe peut, dans certains cas, produire le lieu de la sociabilité ; dans d'autres cas, c'est le lieu qui est révélateur de la sociabilité. Disons que ce sont les interactions, les formes d'appropriation des espaces et l'usage du lieu qui produisent la forme de la sociabilité. Il s'agit de la « proximité » : la relation que construisent les individus avec l'espace par les usages et les manières de vivre cet espace.

Les auteurs interrogent les articulations entre social, spatial et symbolique. Il se peut que les lieux, par leur localisation par rapport aux centralités urbaines, favorisent une consolidation entre des individus qui se trouvent identifiés par le lieu qu'ils fréquentent à un groupe à part entière.

Les exemples présentés par les auteurs renvoient à l'idée que le lieu de sociabilité est un nœud d'enjeux dans des sociétés où la notion de « *public sphere* » est mal fondée, et où la relation (public/privé) est embrouillée, vague et pas trop clair. Le lieu dans les sociétés africaines n'est pas seulement un espace de rencontre et d'échange, il est une icône de la vitalité de la société urbaine, une représentation de la dynamique des relations sociales. Bref,

une image de la stratification sociale. Autant la sociabilité et les lieux où elle se développe sont confrontés à « la précarité », à « la marginalité » et à « l'exclusion », produites par les différenciations sociales de la ville, s'inventent aussi des classes d'âges, des réseaux, des identités collectives, en même temps que les espaces qui vont avec.

Le lieu comme territoire renvoie à la question de « territorialisation » des groupes sociaux dans la ville (géographie de la pauvreté, de la délinquance, quartiers chauds...). Les groupes inventent et produisent l'espace en le marquant par leur pratiques d'usage, d'appropriation et d'intériorisation ; ils exploitent le lieu et le gèrent à leur manières, en contrefaçon au « pouvoir » – des politiques, des urbanistes, des adultes – qui cherche à modeler la ville à son image. Car derrière la sociabilité et les lieux, la société ou les groupes créent leur propre pouvoir.

En conclusion, les diverses formes de sociabilité inventées et développées par les sociétés africaines, dans le contexte coloniale évoqué dans les exemples choisis, rend compte du rôle culturel, social et politique des lieux dans la construction des identités citadines en Afrique. Ces constructions identitaires fondées sur l'expression du refus, du rejet, de la différence et de la résistance, à travers l'investissement de l'espace dans des pratiques festives, sportives, artistiques et musicales.

En outre, faire le détour du concept de la sociabilité, à travers les lieux de sociabilité, c'est faire tout un voyage de l'Occident, où sont nés le mot et le concept, vers l'Afrique, où se manifeste, selon la définition de Maurice Agulhon, « *l'aptitude générale d'une population à vivre intensément les relations publiques* ». Dans un contexte de domination coloniale, de mutations fortes, de conflits de places autour de l'espace public, de luttes féminines contre une autorité masculine indiscutable, la sociabilité dans les villes africaines est bel et bien là, présente, plurielle et diversifiée, révélant la dynamique de la vie quotidienne, l'histoire de sociétés résistantes et instituant la symbolique des lieux et des espaces tant géographiques que sociaux. Par la sociabilité, les sociétés africaines ne sont pas des sociétés « stagnées », « immobiles » et sous développées, il faut bien voir que « le futur se fait, aussi, en Afrique ».

